

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal**  
**Du 19 Novembre 2021**

**Membres présents : 9**

**Membres excusés : 3 André Joël, Simonin Thierry et Maud Farny (procuration à M-Noëlle Duffait)**

**Membre absent : 0**

- ORDRE DU JOUR :**
- *EAU – Offres de prêts*
  - *Forêt – destination des coupes 2022*
    - Vente de feuillus entre habitants*
  - *Convention passage conduite eaux pluviales – rue des Planchettes*
  - *Convention mise à disposition matériel – commune de St Point Lac*
  - *CCAS – Intégration excédent budgétaire*
  - *Affaires diverses*
    - *Repas anciens*
    - *Radar pédagogique*
    - *Espace non-fumeur abri bus*
    - *Boîte à livres*
    - *Mise à l'eau pêcheurs*
    - *Sentier du tour du lac*
    - *Commission patrimoine*

Monsieur le maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour, concernant la compétence Eau. Accord du conseil.

**1. Eau**

Monsieur le maire rappelle que le transfert des compétences Eau et Assainissement à la Communauté de communes sera obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Toutefois, un amendement sera déposé par une soixantaine de sénateurs, pour supprimer le caractère obligatoire de cette loi.

Le conseil décide de soutenir ce projet, à l'unanimité, pour maintenir le caractère facultatif de ce transfert.

Offres de prêt : la commune a reçu 3 offres de prêt pour un montant de 40 000 €, sur 20 ans. Le conseil retient, à l'unanimité, l'offre de la Banque Populaire pour un taux fixe de 0.95 %.

**2. Forêt**

Destination des coupes 2022 : l'ONF propose d'exploiter uniquement la parcelle 2 pour un volume estimé à 750 m<sup>3</sup>. Les parcelles 8, 13, 14, 15, 16 et 18 sont pour l'instant reportées faute de débouché. Accord du conseil.

Les parcelles 3 et 19 non exploitées sur 2021 le seront en 2022, les chablis également.

Résultat de la vente de 4 lots de frênes de la forêt non soumise à l'ONF : 1327.38 € pour 25.76 m<sup>3</sup>.

L'élagage route de Malpas a été réalisé par la société Clément Chauvin.

Elagage à prévoir également pour le chemin de la vierge.

**3. Convention de passage – conduite eaux pluviales**

La conduite d'évacuation d'eaux pluviales située chemin des planchettes est détériorée, entraînant des inondations sur les propriétés attenantes.

2 devis ont été reçus pour réaliser ces travaux (Mesnier et Boucard Mt d'Or). Le conseil retient le devis de Boucard Mt D'or pour 8 494 € HT.

Une convention sera signée avec Monsieur Bearzi Alain et avec l'indivision Bearzi pour une servitude de passage de la conduite d'eaux pluviales. Le Conseil, autorise monsieur le maire à signer cette convention.

#### **4. Convention de mise à disposition matériel St Point Lac**

Il est étudié la possibilité d'échanger du matériel, avec la commune de St Point Lac (tracteur, épareuse, balayeuse, voiture...). Les conditions et modalités restent à définir.

#### **5. CCAS**

Suite à la dissolution du CCAS, il y a lieu d'intégrer l'excédent de fonctionnement (1382.15 €) dans le budget communal. Accord du conseil.

#### **6. Affaires diverses**

- Repas des anciens – Noël 2021 : le conseil décide d'attendre l'évolution de l'épidémie de covid-19, pour savoir si le repas de Noël sera organisé en décembre.
- Radar pédagogique : un devis a été signé avec Signaux Girod pour 2364.40 € HT pour un équipement mobile.
- Le conseil décide de rendre l'abri-bus, espace non-fumeur. Se rapprocher de la Ligue contre le cancer.
- Boite à livres : le conseil souhaite installer une boite à livres, à disposition des habitants.
- Mise à l'eau barques pêcheurs : hors saison estivale, les pêcheurs ont tendance à se garer sur la plage. Pour éviter cela, la mise à l'eau des barques devra pouvoir se faire derrière le bâtiment des foulques (rendre l'accès possible uniquement pour décharger la barque mais pas pour se garer). Une demande pourra être faite aux services de la DDT pour intervenir dans le lac afin d'améliorer la mise à l'eau existante.
- Sentier du tour du lac : chaque commune a fait remonter les aménagements d'entretien à réaliser. Ces travaux seront effectués par le syndicat mixte des deux lacs. Signalétique à revoir également dans certains secteurs.
- Terrain (derrière le dépôt de branches) mis à disposition de la société Espatial : une convention sera proposée au conseil avant signature avec M.Parrod.  
Du broyat déposé par Enedis (élagage des lignes), est à disposition des habitants, au niveau du dépôt de branches.
- Problème d'écoulement eaux pluviales chemin de la croix : un devis sera demandé pour installer une grille supplémentaire.
- Enrobé rue de l'Eglise et lotissement la combe du four : travaux à revoir, une solution devra être trouvée avec l'entreprise Vermot.
- Commission Patrimoine : projet de créer un parcours « historique » avec des arrêts sur les sites comme les lavoirs, l'Eglise, ou les vieilles fermes.  
En accord avec l'ASEG, il a été convenu de créer un groupe de travail pour réaliser ce projet. Mme Duffait et Mrs Bouhelier et Lonchamp se portent candidats pour participer à ce groupe de travail.
- Salle polyvalente : remerciement à Marie-Noëlle et Véronique pour le nettoyage de la salle polyvalente. Achat d'un réfrigérateur, d'un four électrique, de plaques et de la vaisselle.  
Le conseil fixe les nouveaux tarifs de location à compter de janvier 2022.

- Point sur les dossiers urbanisme en cours.

La séance est levée à 22 H 30  
Les Grangettes, le 22 novembre 2021.

Le Maire,

